

**Réunion du Conseil d'Administration
du mercredi 15 décembre 2021 à 15h00**

Délibération n°2021-39

Objet : Projet de métro. Signature convention d'occupation du domaine privé du CDG31

Ont participé aux décisions

Collèges des communes affiliées

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, Mme COUTTENIER, M. SALAT, Mme NAYA, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. LADEVEZE, Mme GONZALEZ.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme JARNOLE représentée par M. ARCE.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. DURAND représenté par Mme GEIL-GOMEZ ; Mme ARTIGUES représentée par M. LEFEBVRE.

Collège des établissements publics affiliés

- administrateurs titulaires présents : néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. SAVIGNY représenté par M. PASQUET, M. CALAS représenté par M. CIERCOLES, M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

Collège des adhérents au socle de missions article 23-IV Loi n°84-53

Représentants des communes adhérentes

- administrateurs titulaires présents : néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme RIEU représentée par M. GUILLEMET.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

Représentants des établissements publics adhérents

- administrateurs titulaires présents : Mme DOSTE.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. ARSEGUEL représenté par M. EVANNO.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

- administrateurs titulaires présents : néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme FLOUREUSSES représentée par M. GUERRA.

Contenu délibération

La Présidente rappelle à l'assemblée que le projet de métro sur Labège est entré dans une phase opérationnelle de préparation des travaux. Elle indique que la société TISSEO INGENIERIE a présenté aux services du CDG31 un pré-calendrier opérationnel des travaux préparatoires (modification des accès et des réseaux, déplacement de stationnements et du local poubelles) et que le chantier devrait commencer en mars 2022.

La Présidente indique qu'une attention particulière est portée au maintien de l'activité et de l'accès à l'établissement durant toute la durée des travaux. TISSEO INGENIERIE devra restituer au CDG31 l'intégralité des équipements touchés par le projet (accès, stationnements, local poubelle, réseaux). Le CDG31 est en contact avec les services de TISSEO INGENIERIE et du SICOVAL dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

La Présidente précise qu'une convention d'occupation du domaine privé du CDG31 est nécessaire préalablement au démarrage des travaux. Cependant, cette convention est en cours de préparation. Elle propose d'être habilitée à la signature de ladite convention.

Après discussion, le Conseil d'Administration décide :

- d'habiliter la Présidente du CDG31 à la signature de la convention d'occupation du domaine privé du CDG31 par TISSEO INGENIERIE dans le cadre de la réalisation des travaux du métro.

Fait à Labège,
le 15 décembre 2021



La Présidente,

Sabine GEIL-GOMEZ